



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 18 OCTOBRE 2024
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Laboratoire départemental d'analyses - Décision modificative numéro 2 pour l'exercice 2024.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 8 décembre 2023, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du Laboratoire départemental d'analyses (LDA) pour l'exercice 2024.

Le 28 juin 2024, le budget supplémentaire (BS) a été approuvé par l'Assemblée. Il comprenait, outre le report des restes à réaliser et la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2023, la décision modificative (DM) n°1 qui a amendé le BP 2024, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Après cette séance, le budget, crédits d'ordre compris, s'élevait à 9 542 072 € en charges de fonctionnement et à 930 197,42 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent d'examiner et de se prononcer sur les données relatives à la décision modificative n°2 (DM2) 2024, celle-ci ne concernant que la section de fonctionnement.

La section de fonctionnement, crédits d'ordre compris, s'équilibre à -200 K€.

En dépenses, il est nécessaire d'augmenter de 100 000 € les dépenses de personnel, en raison de la revalorisation des salaires (revalorisation de l'IFSE, GVT, nomination suite à la réussite aux concours...) et des recrutements nécessaires pour le maintien du service public et des missions de production du laboratoire.

En contrepartie, il est proposé de diminuer de 300 000 € le montant des crédits alloués aux dépenses d'exploitation.

En effet, depuis plusieurs années, le laboratoire a mis en place des actions pour réaliser des économies de gestion sur les dépenses de fonctionnement. Ces actions ont permis de diminuer les dépenses d'exploitation de presque 2 % malgré la conjoncture économique, l'augmentation des dépenses énergétiques et des fournitures de réactifs et consommables.

En recettes une minoration de 200 000 € est justifiée.

Effectivement, même si les recettes d'activités se maintiennent malgré la baisse de la cotation en B de la biologie médicale (valeur du B à 0,25 € depuis le 1^{er} janvier 2024 au lieu de 0,26 €), l'effet ciseaux observé depuis 2022 persiste en 2024, et justifie cette minoration.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Martine VASSAL', written in a cursive style.

Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 18 OCTOBRE 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Laboratoire départemental d'analyses - Décision modificative numéro 2 pour l'exercice 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi dix huit octobre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Audrey GARINO, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Excusé(s) :

Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Martine AMSELEM à M. Yves VIDAL, M. Frédéric COLLART à Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, Mme Magali GIORGETTI à M. Gérard FRAU, M. Lucien LIMOUSIN à Mme Corinne CHABAUD, M. Richard MALLIE à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Marine PUSTORINO à Mme Valérie GUARINO.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 18 OCTOBRE 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Laboratoire départemental d'analyses - Décision modificative numéro 2 pour l'exercice 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 18 octobre 2024, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire du laboratoire départemental d'analyses annexée,

A décidé :

- d'adopter la décision modificative n°2 pour l'exercice 2024 pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses (LDA) ;
- de préciser que cette décision modificative n°2 est adoptée, comme pour le budget général, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M57.

Adopte à l'unanimité

Pour : 49

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO